

Nouvelles données sur l'occupation romaine du comptoir protohistorique d'Espeyran (Saint-Gilles-du-Gard) : découverte d'une inscription de la gens *Calvia*

- Michel CHRISTOL
- Émilie COMPAN
- Réjane ROURE
- Maxime SCRINZI
- Christophe VASCHALDE



► Résumé :

Le site d'Espeyran (Saint-Gilles, 30) a fait l'objet d'une nouvelle campagne d'étude entre 2002 et 2010, sous la forme de prospections géophysiques et de sondages limités. Ces travaux ont montré une occupation du Haut Empire dense, caractérisée par un développement des activités artisanales (productions de céramiques), avec une présence sur le site jusqu'au IV^e s. ap. J.-C., moment où des monuments sont détruits pour être transformés en chaux dans deux fours construits en batterie. Le dégagement de l'un des fours à chaux a mis au jour un autel funéraire fragmentaire, décoré de rinceaux avec une inscription latine de la fin du I^{er} s. ap. J.-C., qui se rapporte à la gens *Calvia*. Sont présentés les autels de même facture provenant des environs, et sont analysés les témoignages sur cette famille, déjà attestée à Nîmes et à Saint-Gilles, à laquelle on peut joindre une inscription de Sainte-Colombe (même commune) dont le texte est révisé (AE, 1978, 470).

► Mots-Clés :

Gard, protohistoire, Nîmes, four céramique, four à chaux, inscription, épigraphie, gens *Calvia*, autels à rinceaux.

► Abstract:

The site of Espeyran (Saint Gilles, 30) has known a new campaign of study between 2002 and 2010, with a geophysics survey and limited excavations. These works revealed an important activity during the Roman Empire, characterized by a development of the craft activities (productions of ceramic), with a presence on the site until the IVth century AD, when monuments are destroyed to be transformed into lime in two kilns built side by side. The excavation of one of the lime kilns brought to light a fragmentary of a funeral altar, decorated with foliages with a Latin inscription of the end of the Ist century AD, which relates in gens *Calvia*. The altars of the same type discovered in the neighborhood are presented, and are analyzed the testimonies on this family, already attested in Nîmes and Saint Gilles, to which we can join an inscription of Sainte-Colombe (Saint Gilles) the text of which is revised (AE, on 1978, 470).

► Keywords:

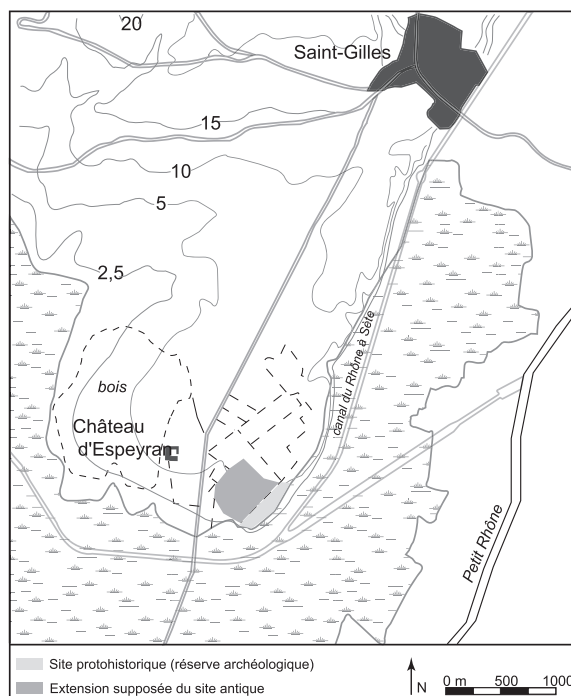
Gard, protohistory, kiln, ceramic, lime kiln, inscription, epigraphy, gens *Calvia*, altars with foliages

Le site d'Espeyran se trouve à quelques kilomètres au sud de la ville de Saint-Gilles-du-Gard, à l'extrémité du plateau formé par la Costière. Implanté juste en bordure des espaces lagunaires de la Petite Camargue qu'il domine légèrement, il se trouve aussi à proximité immédiate d'un bras du Rhône qui coule à l'Est du site (fig. 1). Ainsi, jusqu'au colmatage de ces espaces palustres au cours des deux derniers millénaires, Espeyran était en communication directe avec la Méditerranée, non seulement à travers la lagune percée de graus ouvrant sur la mer, mais encore par le bras du Rhône qui coulait à proximité. Lagune et fleuve permettaient également d'une part de naviguer vers les autres habitats lagunaires situés plus à l'ouest – Le Cailar à une quinzaine de kilomètres, puis Lattes et enfin Agde – et d'autre part de remonter la vallée du Rhône jusqu'à Arles et au-delà.

1. ESPEYRAN PROTOHISTORIQUE ET ROMAIN.

1.1. Historique des recherches.

Figure 1 :
Localisation du site
archéologique d'Espeyran
(DAO R. Roure).



La découverte de plusieurs stèles funéraires inscrites¹ au milieu du XIX^e siècle, est signalée dans les archives de la famille Sabatier d'Espeyran, propriétaire des terres, qui fait probablement effectuer alors quelques recherches, ou fait récupérer du moins un certain nombre de vestiges, puisqu'un véritable cabinet d'antiquités est créé dans le château à la fin du XIX^e siècle, présentant les découvertes d'un probable espace votif ainsi que de plusieurs ensembles funéraires (Raynaud 2002).

Le terrain recelant les vestiges est repéré formellement au tout début du XX^e siècle par Félix Mazauric, alors conservateur du Musée Archéologique de Nîmes, grâce à une série de découvertes de surface

(Mazauric 1909); le site livre notamment des monnaies romaines dont l'abondance aurait entraîné l'apparition du toponyme *L'Argentière*.

À partir des années 1960, une série d'interventions archéologiques est entreprise par J. Sablou; un chapiteau portant une inscription en gallo-grec (*Rinnos Adretios*), probablement liée à un monument funéraire de la fin de la protohistoire, est découvert en 1961, en remploi dans un mur d'époque romaine (Barrauol, Py 1978, 22; Lejeune 1985, 300-302-G-216)².

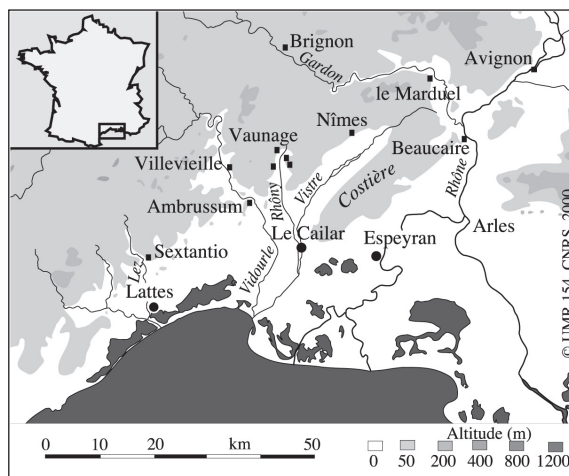
Les recherches suivantes sont conduites par G. Sauzade (1970-1971), puis par M. Py (1975), sous la forme de sondages de faible superficie. Au total l'exploration archéologique d'Espeyran est relativement limitée: seuls 25 m² ont été étudiés (cinq sondages de 4 à 9 m²). Les résultats obtenus furent cependant significatifs et permirent d'avoir un premier aperçu de l'évolution de l'occupation du site (Barrauol, Py 1978; Py 1990), mais aucun projet de fouille de grande ampleur ne fut développé par la suite³.

Les travaux de recherche sur Espeyran ont repris à partir de 2002, tout d'abord dans le cadre d'un PCR (Projet Collectif de Recherche) du ministère de la Culture portant sur les comptoirs littoraux protohistoriques du Languedoc oriental (Lattes, Le Cailar, Espeyran), puis sous la forme de campagnes de prospections géophysiques, accompagnées de sondages de vérification sur le terrain entre 2008 et 2010, sur la parcelle appartenant à l'état. Ces travaux ont permis d'acquérir un certain nombre de nouvelles données qui vont être présentées succinctement ici afin de donner le cadre dans lequel s'insère l'inscription romaine découverte en remploi dans un four à chaux de l'Antiquité tardive.

1.2. Espeyran protohistorique.

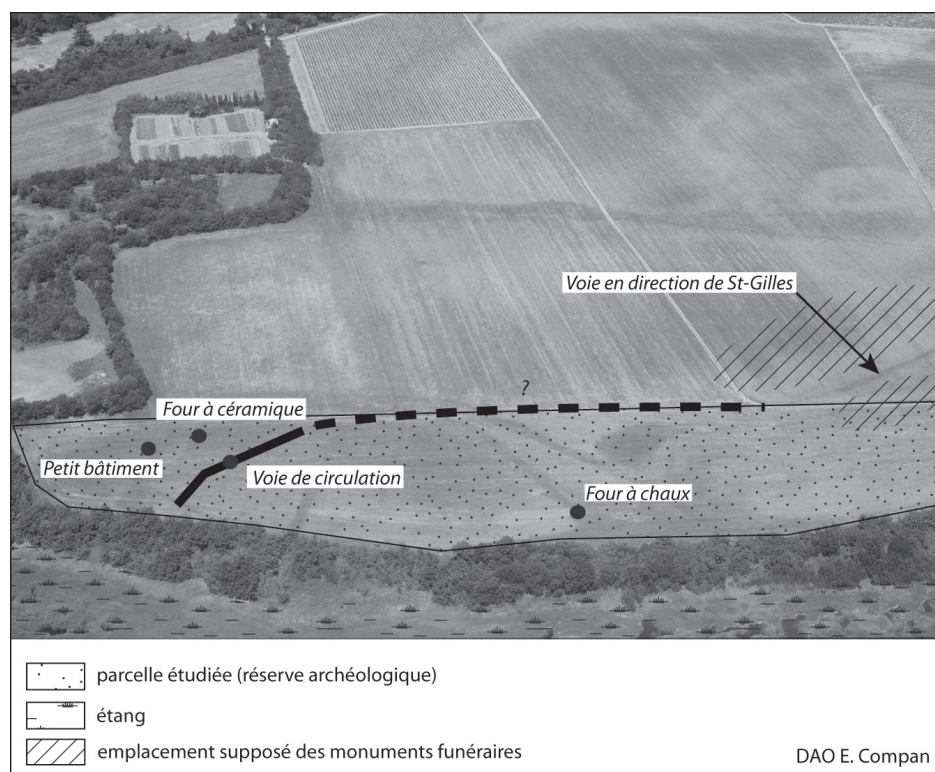
Espeyran fait partie des nombreux comptoirs de commerce gaulois qui maillent le littoral du Languedoc oriental à l'Âge du Fer, installés en bord de lagune (fig. 2) au cours du VI^e s. av. J.-C. dans la dynamique liée à l'intensification des échanges avec le monde méditerranéen. Le matériel retrouvé dans le cadre des quelques sondages réalisés dans les années soixante-dix a permis de connaître les différentes phases de développement de cet habitat et l'évolution de son mobilier céramique, mais l'on demeure extrêmement démuné pour apprécier son organisation spatiale et à son extension; ainsi la présence d'un rempart n'est pas vérifiée. Les prospections géophysiques effectuées en octobre 2007 et en septembre 2008⁴, si elles ont apporté nombre d'éléments nouveaux, n'ont cependant donné aucune certitude concernant la structuration de l'habitat. L'architecture domestique, quant à elle, est assez bien documentée: dans les premiers

Figure 2 :
Carte du Languedoc oriental.
À l'Âge du Fer, le cordon
littoral se situait plus au nord
et ouvrait sur une vaste lagune
dont les étangs situés entre Le
Cailar et Espeyran en sont les
vestiges
(DAO R. Roure).



temps de l'occupation, on observe les techniques de constructions traditionnelles de la région avec des poteaux et du torchis ou du pisé, puis – dès le milieu du V^e s. av. J.-C. – les murs sont élevés en briques crues sur une fondation de pierres. Cette nouvelle technique, d'origine méditerranéenne, est attestée jusqu'à la fin de l'occupation protohistorique du site. Les couches d'occupation et les remblais recouvrant les sols d'habitation ont livré un abondant mobilier archéologique, composé essentiellement de fragments de céramiques, avec une part notable d'importations qui ont permis de mettre en évidence la multiplicité des échanges que ses habitants opéraient. Les productions de la colonie grecque de *Massalia* sont les plus nombreuses à tel point que l'hypothèse a été émise d'une identification du site d'Espeyran avec la colonie massaliète de *Rhodanousia*, mentionnée par les sources littéraires (Barruol, Py 1978 ; Py 2007). La vaisselle et le service à boire se composaient en effet, pour une petite part seulement, de productions locales – les céramiques non tournées (urnes, jattes et couvercles) servant à la cuisine – et majoritairement de productions d'origine méditerranéenne, provenant de Grèce, d'Espagne ou d'Italie selon les phases d'occupation (coupes en céramique attique ; gobelets de la côte catalane et coupes en céramique ibérique peinte ; céramiques campaniennes et amphores italiques), et surtout de Marseille, avec les céramiques à pâte claire, parfois peinte de larges bandes rouge sombre ou brun ou orangé (les cruches et la plupart des coupes sont de cette origine). Ces céramiques furent probablement imitées localement, mais il est encore difficile de déterminer la part des imitations (Bats 1988 ; Bats 1992). L'ensemble de ce mobilier constitue un témoignage éloquent des échanges qui se sont déroulés dans cette active place de commerce cependant : ce n'est pas le seul site de la région qui possède un tel faciès et livre des indices d'un lien fort avec *Massalia* (Roure 2010).

Espeyran se trouve en relation directe avec Nîmes, situé à une vingtaine de kilomètres au nord, et a pu servir d'interface commerciale pour l'approvisionnement de celle-ci en importations méditerranéennes. On est donc amené à s'interroger sur les relations qu'entretenaient, durant l'Âge du Fer, les différents comptoirs de commerce installés au débouché de chaque fleuve de la région, à une quinzaine ou une vingtaine de kilomètres d'intervalle : Arles, Espeyran, Le Cailar, Lattes, mais aussi Beaucaire un peu plus en amont sur le Rhône : concurrence ? complémentarité ? accord ? Dans ce territoire marqué par une série de pôles économiques, et probablement politiques, se dessine un réseau complexe dont l'articulation essentielle, mais non exclusive, semble être, tout au long de l'Âge du Fer, la ligne des comptoirs littoraux d'une part et une zone d'habitats situés dans l'arrière-pays d'autre part.



1.3. L'apport des recherches récentes : nouvelles données sur l'occupation romaine d'Espeyran.

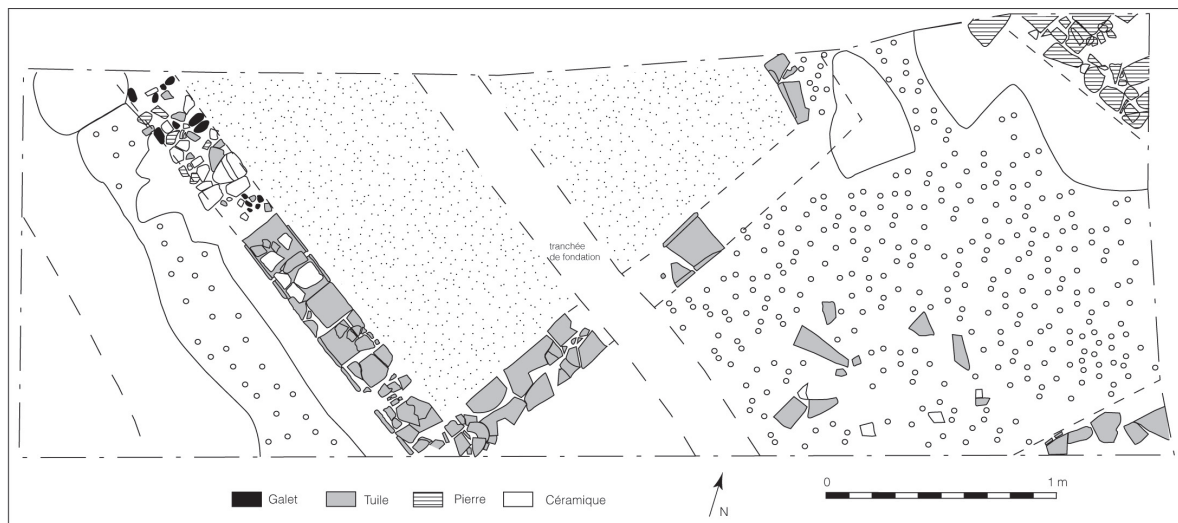
Les sondages réalisés en 2008 et 2009 à la suite des prospections géophysiques ont permis d'apporter de nouvelles données sur l'occupation gallo-romaine d'Espeyran qui était à ce jour relativement méconnue. En effet, si des prospections pédestres menées dans les années soixante-dix avaient permis de restituer une occupation romaine importante, les sondages stratigraphiques n'avaient quasiment pas livré d'éléments en place appartenant à cette période (Barruol, Py 1978, 89) et l'abandon du site avait été daté de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. ou du tout début du II^e s. ap. J.-C. Cette datation est apparue trop haute à Claude Raynaud qui, sur la base notamment des monnaies découvertes à Espeyran, proposait une occupation continue jusqu'au III^e s. ap. J.-C., avec une fréquentation ponctuelle jusqu'au IV^e s. ap. J.-C. (Raynaud 2002, 583). Cette dernière proposition se trouve confortée par les travaux menés ces dernières années, puisque le fonctionnement du four à chaux, qui apparaît comme un bon marqueur de l'abandon du site, est daté du IV^e s. ap. J.-C. (cf. ci-dessous).

De façon générale, l'un des apports importants de ces prospections est la mise en évidence de l'intensité des activités artisanales, vraisemblablement de production céramique, à Espeyran. En effet, les deux opérations de prospection magnétique ont permis d'identifier plus d'une douzaine de fours répartis sur l'ensemble de la parcelle appartenant à l'état mais aussi

Figure 3 :
Photographie aérienne
présentant une vue générale
d'Espeyran, avec localisation
des différents sondages récents
(cliché M. Passelac 2004, DAO
E. Compan).

Figure 4 :

Plan du petit bâtiment
(relevé : C. Faïsse et M.
Scrinzi ; DAO : M. Scrinzi).



sur la parcelle voisine; leur caractérisation et leur datation devront faire l'objet d'un projet de recherche à part entière. Plusieurs autres aménagements ont pu être déterminés, quoique partiellement: bâtiment, four à céramique, voirie, fossés de drainage, fours à chaux (fig. 3). Nous les décrirons succinctement ici.

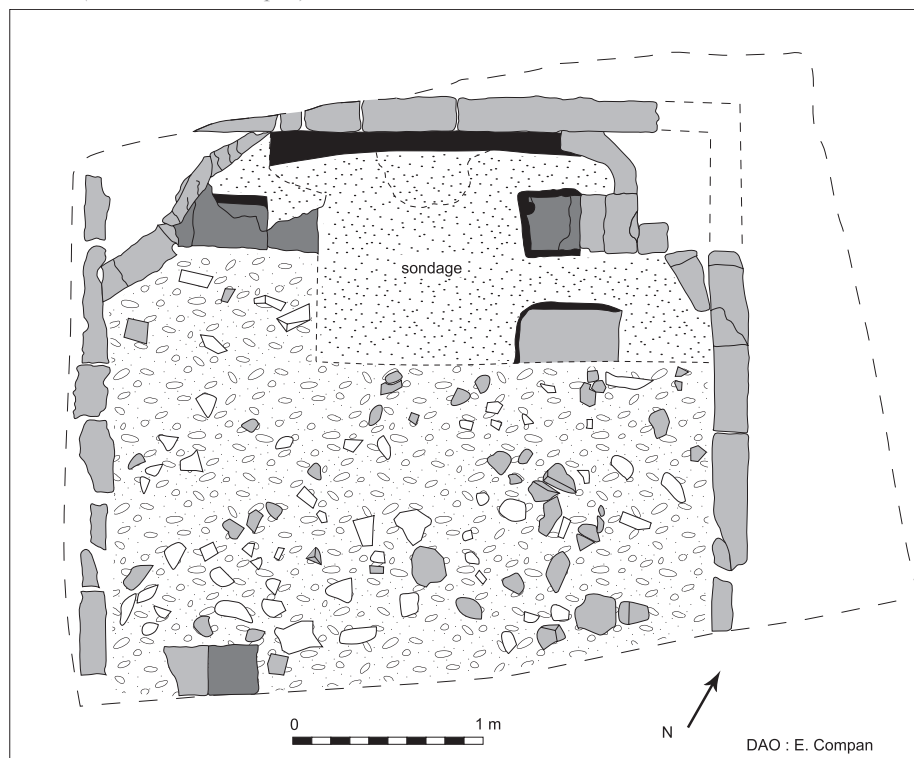
Au sud, sont apparues les fondations d'un petit bâtiment installé au milieu du I^{er} s. ap. J.-C. (40-50), après le remblaiement d'une occupation de l'Âge du Fer. Les trois murs dégagés présentent une arase de *tegulae* posées sur un lit de galets, qui semble destinée à recevoir une élévation en terre, technique de construction dont on sous-estime quelque peu l'importance pour l'époque romaine. Un seuil aménagé

avec des galets, des fragments de tuiles et de céramique posés à plat, indique une orientation de l'ouverture du bâtiment vers le sud-ouest. L'intérieur présente un sol en terre battue tandis qu'un espace de circulation en graviers est mis en place aux abords du bâtiment (fig. 4).

Occupé jusqu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C., ce bâtiment est alors détruit par la construction d'une puissante fondation (27 cm de large pour 60 cm de profondeur), orientée nord-ouest/sud-est, constituée d'assises de blocs de pierre brute et de fragments de tuiles mêlés au mortier et probablement prévue pour supporter un mur en pierre; ce deuxième bâtiment est totalement arasé et les niveaux de sol correspondants ont disparu.

Figure 5 :

Plan du four à céramique.
(DAO: Émilie Compan).

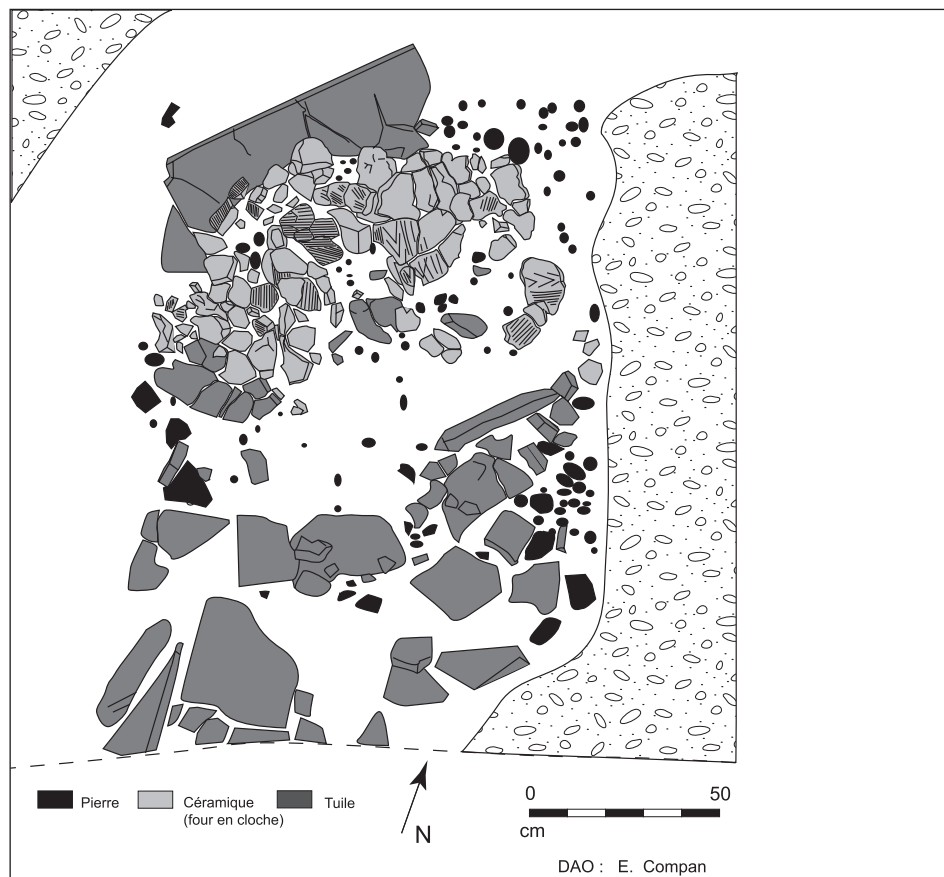


Au nord-est de ce bâtiment, un four à céramique de forme quadrangulaire a été partiellement dégagé (fig. 5). Il s'agit du fond de la chambre de chauffe, relativement bien conservée puisqu'on note près d'1 m d'élévation. Les trois côtés de la structure sont constitués par des blocs de pierre ou d'argile ayant fortement chauffés. Les angles des murs est et ouest ont été coupés par la mise en place de blocs de même texture et de mêmes dimensions que ceux des parois principales: trois blocs dans l'angle ouest formant une paroi rectiligne et trois blocs dans l'angle est, moins bien conservé, réduisent le fond de la structure. Le départ de deux arches supportant le laboratoire a également été repéré. La production de ce four n'a pas pu être identifiée avec certitude malgré la présence de tessons surcuits indiquant vraisemblablement une production céramique (Compan, Roure 2008). Le mobilier céramique retrouvé dans le comblement de la structure permet de dater son abandon dans le cours du I^{er} s. ap. J.-C.

Immédiatement à l'est de ce four, une large voie de circulation de 6 m de large en moyenne a été sondée (fig. 3): visible tant sur les photographies aériennes

que sur les prospections électriques et magnétiques, elle traverse le site du nord au sud, en obliquant vers l'est à l'approche du rivage de la lagune ; il est vraisemblable qu'elle soit reliée au chemin qui prend la direction de Saint-Gilles (fig. 3). Cette voie solidement construite est constituée de trois lits de galets de différents modules et de quelques blocs de pierre épars, mêlés de chaux et de cailloux, ainsi que de tessons de céramiques et de fragments de faune pour le niveau de circulation. Cet axe de circulation est contemporain des deux structures précédemment décrites ; en revanche la date de sa création n'a pas été établie précisément dans le cadre de ces sondages limités : seule la présence de mortier de chaux dans la mise en œuvre de la rue donne un élément de datation *post quem* dans le I^{er} s. av. J.-C. Les abords de la voie sont marqués à l'est comme à l'ouest par des recharges de petits galets et par divers aménagements et plusieurs zones de dépotoirs dont certaines ont livré des scories liées au travail du fer ; en divers endroits, on trouve des amas de terre rubéfiée et des surfaces indurées du fait de l'action de la chaleur ou du feu ; ces divers indices suggèrent la proximité d'installations artisanales. Sur le côté est de la voie, a été retrouvé un four en cloche mobile écrasé sur place, au-dessus d'une grande *tegula* retournée (fig. 6). Ce type d'installation culinaire est déjà connu dans la région (Barberan *et al.* 2006) : elle se retrouve dans le Gard et l'Hérault, entre le I^{er} s. av. J.-C. et le I^{er} s. ap. J.-C. L'exemplaire découvert à Espeyran s'insère donc parfaitement dans la carte de diffusion de ce type de mobilier, qu'il vient compléter (Barberan *et al.* 2006, p. 259).

Les prospections géophysiques ont révélé d'autres aménagements, notamment des fossés et des chenaux de drainage, probablement liés à la mise en culture de ces parcelles à l'époque médiévale. Les travaux agricoles développés à partir de cette époque, et surtout ceux qui se déroulèrent aux XIX^e et XX^e siècles, vont entraîner un certain arasement des niveaux supérieurs du *tell* : c'est pourquoi les sondages des années soixante-dix implantés sur le sommet de la butte n'ont que peu perçu l'occupation d'époque romaine ; par contre, sur les abords du *tell*, là où les sondages de vérifications de 2008 et 2009 ont été réalisés, la phase du haut Empire est relativement bien conservée, succédant immédiatement à l'occupation protohistorique. Il est donc maintenant clair que le même site a été occupé et a évolué durant les premiers siècles de notre ère, sans qu'on puisse proposer un quelconque déplacement de la zone d'habitat, ce qui n'était pas certain jusqu'à présent étant donné que les découvertes de mobilier et de stèles funéraires d'époque romaine au XIX^e siècle n'étaient pas précisément localisées, et que certains proposaient parfois une localisation de ces vestiges plus au nord-ouest du château.



L'emplacement de la nécropole d'époque romaine dont proviennent à la fois ces éléments découverts anciennement et les fragments de monuments et d'inscriptions funéraires retrouvés dans le four à chaux situé au Nord-Est du site n'est pas clairement identifié ; toutefois il semble hautement probable qu'elle puisse se situer non loin des dits fours à chaux, et surtout à proximité immédiate d'un chemin bien visible sur les photographies aériennes (fig. 3), qui prend la direction de Saint-Gilles, où une occupation romaine contemporaine est attestée. Ce chemin pourrait être en correspondance avec la voie précédemment décrite. C'est probablement le long de cette voie que se trouvaient les monuments funéraires qui ont été démantelés pour alimenter les fours à chaux et dont plusieurs fragments ont été retrouvés dans leur niveau d'abandon. En effet, ces deux fours ont livré non seulement l'inscription qui sera commentée ci-dessous, mais aussi d'autres fragments architecturaux (un fragment de fût de colonne, un acrotère décoré d'une palmette, des blocs taillés)⁵ (fig. 7a) et quelques fragments d'inscription très lacunaires (une ou deux lettres) mais certainement funéraires elles aussi (fig. 7b et 7c).

Inscription fragmentaire 1— Petit fragment appartenant à une stèle funéraire à fronton triangulaire, peut-être surmonté d'acrotères. 18,5 x 13,5 x 5,5. Une seule lettre : D (5 cm) ; il s'agit de la pre-

Figure 6 :
Plan du four en cloche
découvert en bordure de voie.
(DAO : Émilie Compan).



Figure 7a

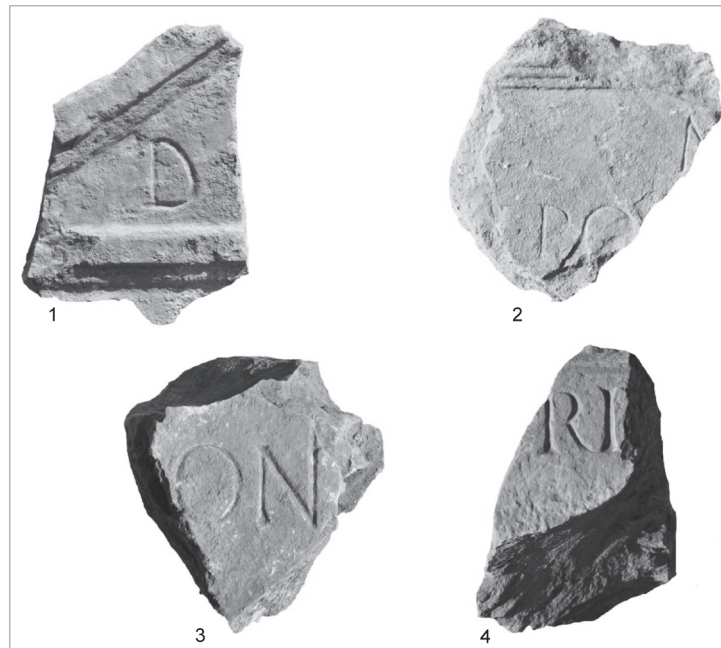
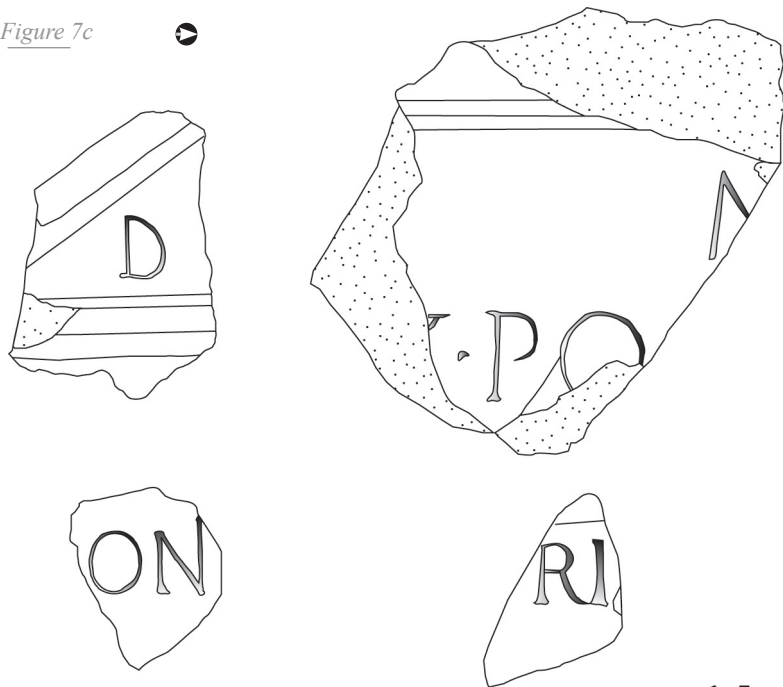


Figure 7b

Figure 7 :
Les fragments d'architecture
(7a) et d'inscriptions (7b)
découverts dans les fours à
chaux (clichés C. Vaschalde),
relevés des fragments
d'inscriptions (7c)
(dessin : S. Boularot et
DAO : R. Roure).

Figure 7c



1:5

mière lettre de la formule initiale de l'épithaphe, qui était souvent détachée du champ épigraphique principal : *D(is) m(anibus ---)*. Datation : entre le début de l'époque flavienne et la fin du II^e siècle.

Inscription fragmentaire 2— Bloc retaillé de tous côtés, appartenant à un monument funéraire de bonne ampleur, vraisemblablement un autel. Subsistent les traces d'une moulure séparant le dé du couronnement. 31 x 30 x 21. Restent les lettres de deux lignes. À la ligne 1, seconde lettre de la formule initiale de l'épithaphe : *[D(is)] m(anibus)*. À la ligne 2, la partie gauche a disparu. Après un point séparatif, suivant l'extrémité supérieure d'une lettre, deux lettres, qui

pourraient appartenir au gentilice du défunt : *[-] + • PO [---]*. Le texte d'ensemble pourrait être présenté de la sorte : *[D(is)] m(anibus) / [---] Po [---]*. Le prénom du défunt pourrait être *Sex(tus)*. Datation : entre le début de l'époque flavienne et la fin du II^e siècle.

Inscription fragmentaire 3— Bloc retaillé de tous côtés, appartenant à un monument funéraire indéterminé (stèle ou autel). 11,5 x 12,5 x 14,5. Subsistent quelques lettres d'une ligne, comportant en particulier N et I en ligature : *---] ONI [---*.

Inscription fragmentaire 4— Bloc retaillé de tous côtés, avec les traces d'un chanfrein à la partie supérieure, appartenant à un monument de nature indéterminée. Restent deux lettres d'une ligne : *---] RI [---*.

1.4. Les fours à chaux.

Les deux fours à chaux découverts à Espeyran sont implantés à l'est du site. L'un d'entre eux a été entièrement fouillé (fig. 8), tandis que l'autre n'a fait l'objet que d'un décapage en surface et d'un relevé en plan. Le chaufour fouillé est creusé dans le sol, il présente un plan piriforme doté d'une double banquette (fig. 9), avec une gueule à deux ouvertures superposées, orientée à l'est, ouvrant sur une fosse d'enfournement.

Le plan du four et la présence d'un couloir-foyer (Vaschalde en cours) rappellent bon nombre de chaufours antiques connus en Méditerranée ou en Europe par la littérature scientifique. En France, plusieurs fours de ce type sont signalés : durant le haut Empire à Auch-Larajadé (Boudartchouk *et al.* 2003), l'Antiquité tardive à Lambesc-Les Fédons (Reynaud 2002), Nice-Cimiez (Benoît 1977, Ardisson, Excoffon



Figure 8 :
Vue d'ensemble du four à chaux
en cours de fouille
(cliché C. Vaschalde).

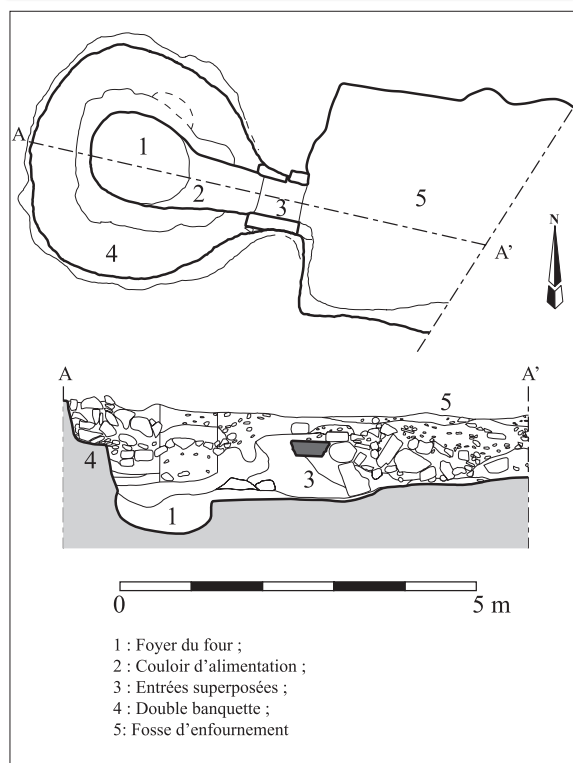


Figure 9 :
Plan et coupe du four à chaux
(le bloc portant l'inscription est
grisé) (DAO C. Vaschalde).

une variante des fours à calcination périodique et à longue flamme (Adam, Varène 1985). L'utilisation d'une gueule à deux ouvertures est une démarche bien connue grâce aux sources savantes⁶ et aux enquêtes ethnoarchéologiques (Adam, Varène 1985, 89) ; celle d'Espeyran était séparée par un linéau permanent constitué par le remploi du bloc inscrit (fig. 10). Elle permet d'alimenter le foyer en combustible par l'ouverture du haut, et de retirer le trop-plein de cendres ou de charbons par celle du bas. Si l'aménagement d'une voûte (éventuellement en encorbellement) au-dessus du couloir-foyer paraît certain, la fonction de la double banquette reste indéterminée.

À l'intérieur, un couloir de chauffe, muni d'une fosse circulaire, contenait une épaisse couche de charbons de bois, restes de la dernière cuisson. Une puissante couche de chaux carbonatée et un amas de pierres calcaires mal calcinées recouvraient la double banquette. Le chargement du four est constitué de pierres récupérées et concassées. Dans le comblement de la fosse d'enfournement, de nombreux éléments lapidaires ont été découverts. Cette mise au jour confirme que les autels funéraires conservés dans le parc du château proviennent bien du secteur de l'Argentière puisqu'ils ont été découverts en 1852, année correspondant aux premiers défrichements et défoncements de cette parcelle, à la demande de



Figure 10 :
Photographie de l'inscription
(cliché et DAO E. Compan).

2005 et Lautier, Rothé 2010, 460) et à Toulouse-Saint-Raymond (Cazes *et al.* 1997), et jusque durant le haut Moyen-Âge à Goux-lès-Doles (Mangin *et al.* 1988). Ce dispositif de fonctionnement se rencontre aussi dans le monde grec, comme à Delphes dans le xyste du gymnase (Pentazos *et al.* 1987, Demierre 2002, 257) et à Megara Hyblaea (Vallet *et al.* 1976 et 1983, Gras *et al.* 2004, Gras, Tréziny 2009). Si le couloir-foyer est souvent parfaitement droit (Auch-Larajadé, Delphes, Goux-lès-Doles, Megara Hyblaea et Toulouse-Saint-Raymond), il se termine parfois par un espace lenticulaire plus ou moins élargi (Lambesc-Les Fédons et Nice-Cimiez), qui préfigure certainement les chambres de foyers des fours à gueule basse ou haute. Le four d'Espeyran appartient à ce cas de figure. Ce dispositif constitue



échelle : 1 : 5

Figure 11 :
Relevé de l'inscription
(dessin S. Boularot et
DAO : R. Roure).

Frédéric Sabatier, qui souhaitait réaliser la plantation de vignes⁷.

L'analyse anthracologique des charbons, prélevés selon un protocole précis dans le foyer (Vaschalde *et al.* à paraître), a révélé des variations dans l'alimentation en combustible, avec une utilisation importante d'*Erica* (Bruyère), probablement sous la forme de fagots, ainsi que de bûches de *Quercus* à feuillage caduc type *pubescens* (Chêne à feuillage caduc). *Quercus ilex-Q. coccifera* (Chêne vert ou kermès) a par ailleurs été identifié de manière plus sporadique.

La couche de chaux encore présente dans le four a fait l'objet de plusieurs analyses (observation pétrographique

sur lame mince⁸ et MEB-EDS), qui ont montré la grande pureté du matériau et la présence de silice (Si), mais surtout d'aluminium (Al) et de magnésium (Mg) en quantités variables, qui pourraient peut-être marquer une chaux hydraulique. D'autres analyses (DRX) sont en cours.

Le matériel céramique découvert dans le comblement, dont la chronologie s'étale du II^e s. av. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C., ne permet pas d'avancer une date de fonctionnement du four. La datation par le radiocarbone effectuée sur des charbons du foyer fournit par contre un âge ¹⁴C de 1675 +/- 30 ans, ce qui donne une datation calibrée à 95,4% de probabilités comprenant deux intervalles : 258-297 cal. AD (11,9%) et 321-427 cal. AD (83,5%)⁹. En vue d'une datation par mesure de l'archéomagnétisme¹⁰, des morceaux de la paroi du four ont été prélevés. Les premiers résultats obtenus sur quatre échantillons (qui doivent encore être confirmés par la mesure des dix-huit autres) tendent à confirmer que le four a fonctionné durant le second intervalle de date donné par le radiocarbone calibré, soit entre la première moitié du IV^e et le début du V^e siècle.

2. A PROPOS DE LA NOUVELLE INSCRIPTION D'ESPEYRAN ET D'UNE INSCRIPTION RÉVISÉE DE SAINTE-COLOMBE (SAINT-GILLES, 30): LES CALVII À NÎMES.

2.1. L'inscription inédite et son texte

Le bloc inscrit correspond à la partie inférieure d'un autel funéraire décoré de rinceaux, qui encadraient le champ épigraphique (fig. 10 et 11). Mais les vicissitudes du remploi ont largement altéré le support du texte et le texte lui-même : ont été abattues les parties les plus saillantes, à la base et sur le couronnement, et le dé lui-même a été amputé à droite et à gauche. Néanmoins ont été bien conservés le culot d'acanthé, ce qui permet de déterminer l'axe de la composition du texte, et l'amorce d'un assez large bandeau qui faisait l'encadrement (largeur : 13,5 cm). Le départ du rinceau à gauche est en effet bien visible.

Hauteur : 103 cm ; largeur : 64 cm ; épaisseur : 24,5 cm.
Champ épigraphique : hauteur (conservée) : 34,5 cm ;
largeur (conservée) : 37 cm.

L'inscription a été préservée dans sa partie inférieure. On peut estimer aussi qu'il ne manque que peu de lettres à gauche (aux lignes 1 et 2 conservées). La restitution qui est aisée de ce côté permet d'aboutir aussi à celle du côté droit, dans la mesure où le graveur avait adopté une composition centrée de la mise en page. Pour ces raisons les restitutions sont assez sûres, sauf sur un point, comme on le constatera ci-dessous. On notera aussi que la gravure des lettres

est de bonne qualité et qu'elles sont disposées avec de bons intervalles dans une composition qui est aussi aérée. D'après ce que l'on constate à la ligne 2 conservée, des points séparatifs avaient été introduits entre les abréviations ou les mots. La hauteur des lettres est régulière. À la ligne 1 (conservée) : 4 cm ; à la ligne 2 : entre 3,9 et 4,1 cm ; à la ligne 3 : entre 4 et 4,1 cm ; à la ligne 4 : 4 cm.

Afin de parvenir à une proposition de texte, puisqu'il importe d'effectuer des restitutions, on partira de la dernière ligne, qui ne comportait qu'un mot. Il éclaire la situation familiale de la dernière des personnes mentionnées par rapport à la précédente. De plus la disposition de ce mot aide à fixer la restitution des lignes précédentes. On lira VXOR [I], ce qui implique une rédaction de la partie finale au datif, et non au génitif (VXOR [IS]), car cette restitution un peu plus longue déséquilibrerait la composition du texte.

Aux lignes précédentes (ligne 2-3 conservées), on lit : +ALVIAE • T • F[-] / QVARTILL[AE]. La nécessité de parvenir à une composition équilibrée impose de restituer la filiation sous la forme F[IL] à la fin de la ligne 2 conservée. Quant au nom de famille ou gentilice, les maigres restes de la lettre qui se trouvait au début de la ligne précédente fournissent toutefois le moyen de le découvrir avec certitude : il s'agit des deux extrémités de la lettre C, ce qui conduit au gentilice *Calvius/Calvia*, déjà attesté dans l'épigraphie nîmoise ainsi que dans la partie du territoire dont provient l'inscription (cf. ci-dessous). La seconde des personnes évoquées dans l'inscription se dénommait donc *Calvia T(iti) fil(ia) Quartilla*.

La principale difficulté se trouve à la ligne 1 conservée et aux lignes qui devaient précéder, deux très vraisemblablement. La première d'entre elles comportait l'invocation des dieux mânes du premier défunt mentionné, l'époux de *Calvia T(iti) fil(ia) Quartilla* ; la seconde comportait le début de la dénomination de cet homme. On pourrait hésiter *a priori* entre une dénomination de citoyen (*praenomen*, gentilice, filiation, éventuellement mention de la tribu Voltinia, *cognomen*) et une dénomination de pérégrin (Untel, fils d'Untel, soit idionyme et patronyme). Il semble plus approprié d'envisager la première solution que la seconde, car il faudrait trouver un nom individuel assez long comme nom personnel du premier personnage cité et premier élément de sa dénomination. C'est pourquoi on renoncera à la restitution de la ligne 1 conservée sous la forme SECVND [I • FIL • ET] (dans le cadre d'une dénomination pérégrine : Untel fils d'Untel) pour donner la préférence à la restitution suivante : [---] SECVND [INI • ET]. On avait donc, à la ligne 1 conservée le *cognomen* du premier personnage cité, et les autres éléments de la dénomination, celle d'un citoyen romain, se trouvaient

à la ligne précédente : prénom certainement, gentilice, filiation certainement, tribu peut-être, mais pas nécessairement : en ce qui concerne ce dernier élément tout dépend de la longueur du gentilice, qu'on ne peut déterminer. Le choix de ce diminutif de *Secundus*, lui-même bien attesté dans la cité de Nîmes, résulte de la fréquence de son apparition dans les dénominations de personnes au sein de cette cité. Les deux défunts disposaient du droit de cité romaine.

On proposera donc le texte suivant :

[D M]

[-----]
SECVND [INI • ET]
CALVIAE • T • F [IL]
QVARTILL [AE]

VXOR [I]

[Dis manibus (vraisemblablement abrégé)] /
[praenomen + gentilice] / *Secund[ini et] / Calviae*
T(iti) fil(iae) Quartill[ae] / uxori.

«Aux dieux mânes de ... Secundinus et pour Calvia Quartilla, fille de Titus, son épouse».

Le déroulement du texte s'est d'abord engagé au génitif, puis s'est achevé au datif. C'est une manière de s'exprimer qui est bien attestée (*CIL*, XII, 4112 à Saint-Gilles ; *CIL*, XII, 4142 à Clarensac ; *CIL*, XII, 3854 à Nîmes ; etc.), même si l'usage de rester au génitif ou bien au datif tout au long du texte est plus courant. Mais nous avons expliqué qu'il convenait de restituer VXORI de préférence à VXORIS. Puisqu'il faut envisager l'existence d'une invocation aux dieux mânes, l'usage d'un formulaire simple, se limitant aux dénominations des défunts, sans aucun qualificatif d'éloge, conduit à adopter une datation dans la période IIIA (époque flavienne)¹¹.

2.2. Les autels funéraires décorés de rinceaux à Saint-Gilles et Espeyran.

C'est un type de monument funéraire bien représenté dans la cité de Nîmes (Sauron 1983)¹², ainsi que dans l'environnement géographique même d'Espeyran. Dans le canton de Saint-Gilles, on peut relever plusieurs exemples, vraisemblablement de provenance locale : un conservé au château d'Espeyran, deux conservés à Saint-Gilles, mais ils ne trouvent pas de



Figure 12 :
L'inscription de Saint-Gilles
CIL, XII, 4135c
(photo Centre Camille Jullian,
Aix-en-Provence).



Figure 13 :
L'inscription de Saint-Gilles
CIL, XII, 4135d
(photo Centre Camille Jullian,
Aix-en-Provence).

L. (à la base): 68; Ep.: 41. Champ épigraphique: 19 (conservé) x 39 (conservé). *CIL*, XII, 4135c (qui n'a pas revu le texte); *HGL*, XV, 1410; *CAG* 30/3, p. 624 (fig. 12).

---] +A • CA [---
MATER

---] MA CA [---] / mater.

Hdl: 3,6 à la l. 1; de 3 à 3,4 à la l. 2.

Le mot conservé à la dernière ligne, MATER, est certainement le seul mot qui avait été gravé. A la ligne précédente, traces d'une lettre à g. (plutôt M). Révoil comme *CIL* ne donnent pas les deux premières lettres. *HGL*: ---] MA • CA [---.

Il s'agit d'un autel élevé par une mère pour son enfant décédé. À l'avant dernière ligne se trouvait sa dénomination. On peut dater cette inscription de la période III (époque flavienne – débuts de l'époque antonine): le champ épigraphique n'est pas surchargé, le formulaire paraît être d'une grande simplicité et aucun qualificatif ne vient enrichir la dénomination de la responsable du monument funéraire.

2/ Dans l'abbatiale de Saint-Gilles, provenant des mêmes fouilles (Révoil 1865-1866, 169). Autel décoré de rinceaux, incomplet de tous côtés (*CIL* ne dit rien du décor, *HGL* parle d'un «encadrement de moulures»). La plus grande partie du texte a disparu; ne sont conservées qu'une partie des deux dernières lignes, dans l'angle inférieur droit qui est à peu

près bien conservé, avec quasiment l'intégralité du rinceau.

H. (conservée): 34; L. (conservée): 51; Ep.: 29. Champ épigraphique: 26,5 (conservé) x 40 (conservé). *CIL*, XII, 4135d (qui n'a pas revu le texte); *HGL*, XV, 1415; *CAG* 30/3, p. 624 (fig. 13).

---] NAS
---] CRVI • PISSIM

---] nas / [so]crui piissim(ae).

Hdl: 4 à la l. 1; 4 à la l. 2 (le I final du premier mot: 5).

Révoil comme *CIL* ne donnent pas la première ligne conservée; *HGL* lit ORA (d'où *CAG*). A la ligne 2 Révoil et *CIL* donnent ---] RVI d'où la proposition de Hirschfeld de restituer *nu/rui*. *HGL* adopte comme la même lecture, puis développe, on ne sait pourquoi: *socrui pissimae*, et dans le commentaire ajoute qu'on pourrait aussi bien restituer *nu/rui*, ce qui introduit une confusion à partir d'une lecture qui est meilleure.

La révision permet de lire d'abord les trois lettres NAS, qui sont bien visibles. C'est vraisemblablement la fin du *cognomen* du responsable de l'installation de l'autel, au nominatif: quoique les *cognomina* se terminant de la sorte soient en nombre limité, il est malaisé d'avancer une proposition. En revanche on est sûr à présent que l'hommage funéraire était adressé à sa belle-mère (*socrus*) et non à sa belle-fille (*nurus*).

3/ Au château d'Espeyran, provenant de l'Argentière (communiqué par Allmer). Autel décoré de rinceaux, incomplet de tous côtés, mais l'essentiel du champ épigraphique a été préservé, en sorte que le texte est presque complet.

H. (conservée): 56; L. (conservée): 69; Ep.: 17. Champ épigraphique, qui peut être évalué à droite en dépit de la disparition de la bordure et du rinceau: 50 x 50. *CIL*, XII, 4109; *HGL*, XV, 1389; *CAG* 30/3, p. 621 fig. 743 (fig. 14).

D(hedera) M
C • AVENTINII
AVITI • ET
LICINIAE • SERVILIAE
C • AVENTINIVS
SERVILIVS • F [---]
[---] RENTIB • O [---]

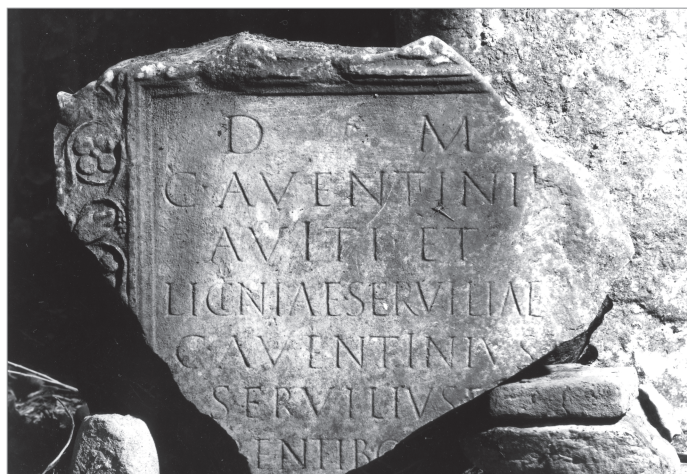


Figure 14 :
Inscription du château
d'Espeyran provenant de
l'Argentière CIL, XII, 4109
(photo Centre Camille Jullian,
Aix-en-Provence).

*D(is) m(anibus) / C(aii) Aventinii / Aviti et / Liciniaie
Serviliae / C(aius) Aventinius / Servilius f[il(ius)] /
[pa]rentib(us) o[ptim(is)]*.

Hdl: 4, 2 à la l. 1; 4-4,5 à la l. 2; 4-4,1 à la l. 3 (I: 3); 4-4,2 à la l. 4; 3,8 à la l. 5; 3,8 à la l. 6. A l'avant-dernière ligne il semble que l'on puisse restituer deux lettres du mot *filius*. A la dernière ligne la dernière lettre a été en général lue comme C, d'où la restitution *cariss(imis)* dans *CIL*. On préférera lire un O, d'où le superlatif *optim(is)*. On datera l'inscription de la période IIIB (Trajan-Hadrien; début du II^e s. ap. J.-C.).

Par ses dimensions conservées le nouvel autel s'insère bien dans le groupe déjà existant: il en serait même, peut-être, l'élément le plus imposant. On comparera l'ensemble des autels à rinceaux des autres autels provenant de Saint-Gilles, qui n'ont pas un décor si

original. Ils constituent un groupe, que l'on peut dater du milieu du I^{er} s. av. J.-C., dans lequel on peut associer trois autels funéraires et un autel votif, puisqu'ils relèvent de l'action de personnages appartenant à la même famille très vraisemblablement: le sévir L. Cassius Marinus, L. Cassius Optatus, L. Cassius Vocontius et L. Cassius Amarantus.

CIL, XII, 4105 = *HGL*, XV, 328: 103 x 64 x 36: sévir L. Cassius Marinus

CIL, XII, 4113 = *HGL*, XV, 1392: 102 x 66 x 38: L. Cassius Optatus

CIL, XII, 4114 = *HGL*, XV, 1393: 96 (inc. en haut) x 65 x 34: L. Cassius Vocontius

CIL, XII, 4099 = *HGL*, XV, 1383: 101 x 56 x 47: autel à Diane par L. Cassius Amarantus

Noms	Références	Description et datation	Localisation
<i>T(itus) Calvius Calvinus</i>	<i>CIL</i> , XII, 3854 = <i>HGL</i> , XV, 1106	Période IIIA plutôt que II: mention des dieux mânes sous la forme DIS MANIB, mais sur une stèle dont le champ épigraphique est apparemment assez allongé en hauteur, d'où époque flavienne	Ville de Nîmes
<i>P(ublius) Calvius Naso</i>	<i>CIL</i> , XII, 3501 = <i>HGL</i> , XV, 723	Période IIIB: DM, stèle à fronton triangulaire avec acrotères, qualificatif d'éloge	Ville de Nîmes
<i>T(itus) Calvius Perigenes</i>	<i>CIL</i> , XII, 3854 = <i>HGL</i> , XV, 1106	Période IIIA: voir ci-dessus	Ville de Nîmes
<i>T(itus) Calvius Pompeianus</i>	<i>CIL</i> , XII, 3502 = <i>HGL</i> , XV, 724	Période IV (peut-être même IVB: début du III ^e siècle): DM, superlatif d'éloge, indication de l'âge, sur un autel funéraire à rinceaux	Ville de Nîmes
<i>L(ucius) ou T(itus) Calvius Secundus</i> , époux de <i>Pompeia Severilla</i>	<i>CIL</i> , XII, 3502 = <i>HGL</i> , XV, 724	Période IIIA: voir ci-dessus	Ville de Nîmes
<i>T(itus) Calvius Secundus</i>	<i>CIL</i> , XII, 3854 = <i>HGL</i> , XV, 1106	Période IIIA: voir ci-dessus	Ville de Nîmes
<i>Calvia N(umeri) f(ilia) Marcella</i> , épouse de [-] <i>Sappius L.f. Vol. Gratus</i>	<i>CIL</i> , XII, 3872 = <i>HGL</i> , XV, 1126	Période II (fin de la période: début de la seconde moitié du I ^{er} siècle ap. J.-C.): l'inscription est perdue mais il s'agit vraisemblablement d'un autel funéraire décoré de rinceaux, à rapprocher de <i>CIL</i> , XII, 3673 = <i>HGL</i> , XV, 1127: même provenance (en emploi), mention des dieux mânes sous forme non abrégée (DIS MANIBVS / DIS MANIB)	Ville de Nîmes
<i>P(ublius) Calvius Receptus</i> , époux de <i>Bottia Cn. F. Messina</i>	<i>CIL</i> , XII, 4112 = <i>HGL</i> , XV, 1391	Période IIIB (début du II ^e siècle): stèle à fronton triangulaire avec acrotères, mention des dieux mânes sous forme abrégée, style très simple.	Territoire de la cité de Nîmes (Saint-Gilles)
<i>T(itus) Calvius Exoratus</i>	<i>AE</i> , 1978, 470	Période IIIA (époque flavienne et début du II ^e siècle, plutôt à la fin du I ^{er} siècle): stèle à fronton vraisemblablement, mention des dieux mânes (sous forme abrégée peut-être), style très simple.	Territoire de la cité de Nîmes (Sainte-Colombe, Saint-Gilles)
<i>Calvia T(iti) f(ilia) Quartilla</i> , épouse de [---] <i>Secundus</i>	Inscription inédite d'Espeyran	Période IIIA (époque flavienne et début du II ^e siècle, plutôt à la fin du I ^{er} siècle): autel funéraire à rinceaux, mention des dieux mânes (sous forme abrégée peut-être), style simple).	Territoire de la cité de Nîmes (Espeyran)
<i>[-] Calvius T(iti) f(ilius) Vol. Fronto</i> , soldat de la légion <i>Ia</i>	<i>CIL</i> , XIII, 8054. La concentration des attestations du gentilice Calvius dans la cité de Nîmes conduit à y fixer son origine	Epoque julio-claudienne	Bonn, en Germanie inférieure



Figure 15 :
Tableau récapitulatif des attestations de la famille Calvius.

On peut considérer qu'il s'agissait de personnes et de familles ayant atteint un rang social certain, vraisemblablement supérieur à celui de la population qui n'est connue qu'à travers des stèles.

2.3. La gens Calvia, entre Nîmes et la région de Saint-Gilles et Espeyran : un inventaire des attestations.

Le nouveau texte fait connaître un nom de famille déjà attesté, non seulement dans la ville chef-lieu, mais encore dans la région de Saint-Gilles et d'Espeyran (fig. 15)¹³.

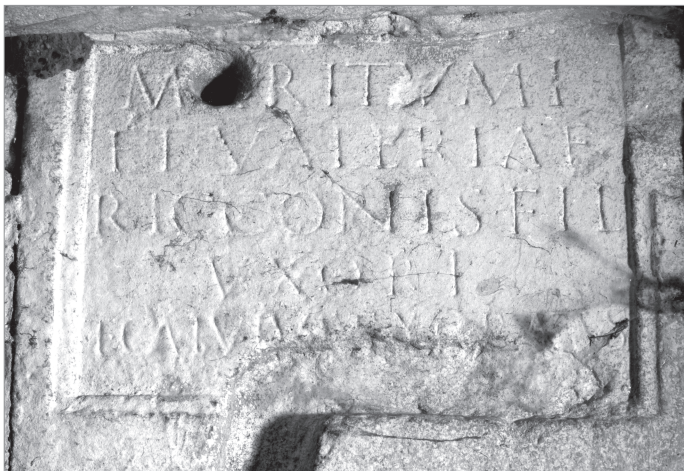
À Nîmes même le nombre des attestations est remarquable, entre le milieu du I^{er} s. ap. J.-C. et le début du III^e siècle. Mais c'est dans la proximité d'Espeyran que les témoignages se concentrent en ce qui concerne le territoire :

1/ Inscription conservée dans l'église de Saint-Gilles, plutôt du début du II^e s. ap. J.-C. (*CIL*, XII, 4112 = *HGL*, XV, 1391 ; *CAG* 30/3, p. 625 ; période IIIB (Trajan-Hadrien ; début du II^e s. ap. J.-C.) : stèle à fronton triangulaire de 190 x 75 x 19, avec acrotères ; DM ; pas de superlatif d'éloge ; mais plusieurs coupures des mots en fin de ligne) : *D(is) M(anibus) P(ubli) Calvi Rece/pti et Bottiae Cn(aei) fil(iae) Messi/nae uxori*.

2/ Inscription qui se trouve, en remploi, dans la chapelle Sainte-Colombe, située sur la commune de Saint-Gilles en limite de celle de Générac¹⁴. Elle a été placée sous le linteau de la porte d'entrée de l'édifice. Il s'agit d'une plaque dont le champ épigraphique était bordé par une moulure simple (dimensions : 32 x 45 cm). La nécessité de restituer hors du champ épigraphique la mention des dieux mânes incite à considérer qu'elle proviendrait d'une stèle à fronton réutilisée. Le texte a été publié par G. Barrauol (*Gallia*, 36, 1978, p. 457-458, d'où *AE*, 1978, 470 ; *CAG* 30/3, p. 626-627 et fig. 754) (fig. 16).

Figure 16 :

L'inscription de Sainte-Colombe à Générac
(photo Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence).



Le texte se présente de la sorte :

[D M]
MARITVMI
ET•VALERIAE
RICCONIS FIL
VXORI
T•CALVIVS•EXORATVS

Hauteur des lettres. Ligne 1 (conservée) : 4 cm ; ligne 2 : 3, 5 ; ligne 3 : 3, 6 ; ligne 4 : 3, 5 (I : 4 cm) ; ligne 5 : 3.

L. 1 : «Le début du texte manque sans doute» (Barrauol) ; omission de la mention des dieux mânes (*AE*).

L. 4 : *uxori(s)* (Barrauol ; *AE*) ; la lecture *VXORI* est évidente. Il faut entendre vraisemblablement : *uxori(eius)*, c'est-à-dire que l'on désigne la personne comme l'épouse du premier personnage cité.

L. 5 : *T CAIV IV [...]* (Barrauol ; *AE*).

La première publication doit être corrigée. Si pour l'essentiel du texte la lecture proposée par le premier éditeur doit être retenue, on peut revoir quelques détails. Comme on l'a déjà noté, il importe de restituer hors du champ épigraphique conservé une ligne comportant la mention des dieux mânes : c'est très souvent que celle-ci a été gravée à l'intérieur du fronton de la stèle. Il est aussi inutile de vouloir corriger à la ligne 4 conservée le mot *VXORI* en *VXORI[S]* (de même dans *CAG* 30/3). Comme on l'a vu plus haut à propos de la nouvelle inscription d'Espeyran, il est assez courant de relever que le texte de l'épithaphe s'engage au génitif puis se poursuit au datif.

Enfin à la dernière ligne on n'est pas parvenu à un résultat satisfaisant. On proposait de lire d'abord *T • CAIV IVS*, et l'on se demandait s'il ne fallait pas restituer un début de dénomination tel que *T(itus) Catius*. Puis on insérait une lacune à droite, comme si le texte avait été mutilé. La révision du document montre qu'il faut lire à cette dernière ligne : *T • CALVIVS • EXORATVS*, même si les restes des lettres composant le *cognomen* *Exoratus* sont un peu moins visibles que les autres, ce qui explique l'indication d'une lacune dans la première édition du texte.

On établira ainsi le texte : *[D(is) m(anibus)] / Maritumi / et Valeriae / Ricconis fil(iae) / uxori / T(itus) Calvius Exoratus* ; «Aux dieux mânes de Maritumus et pour Valeria, fille de Ricco, son épouse, Titus Calvius Exoratus».

On retrouve le même déroulement du texte, avec le passage du génitif au datif. *Maritumus/Marituma* est un nom unique ou *cognomen* latin déjà attesté dans l'anthroponymie provinciale. Cet élément de dénomination d'origine latine (Kajanto, 1965, p. 309) a donné aussi le gentilice *Maritimius*, attesté à deux reprises à Lyon (*CIL*, XIII, 2147 et 2153 ; Lörincz 2000, p. 58). Il apparaît en plusieurs cités, et plus particulièrement dans celle de Nîmes où l'on trouve sept attestations, y compris celle-ci. Les commentateurs de *CIL*, XII, 1912 = *ILN*, Vienne, 125, indiquent qu'il est attesté à onze reprises dans l'épigraphie provinciale sans justifier leur comptabilité : cette information, qui n'est nullement

Noms	Références	Description et datation	Appartenance et localisation
[---]us Maritimus	<i>CIL</i> , XII, 220 = <i>ILN Antibes</i> , 126	seconde moitié du II ^e siècle ou début du III ^e	Antibes
Val(eria) Maritima	<i>CIL</i> , XII, 1912 = <i>ILN Vienne</i> , 125	II ^e siècle	Vienne
Domitia Marituma	<i>CIL</i> , XII, 3564 (où le <i>cognomen</i> <i>Marituma</i> n'est pas lu ; il ne pouvait donc pas être repris dans Lörincz 2000, p. 58) = <i>HGL</i> , XV, 795 (où il est lu, à juste titre, comme le confirme la révision du texte) = Christol 1992, p. 56 ; à ajouter à Lörincz 2000, p. 58	I ^{er} siècle	Nîmes (ville de Nîmes)
Maria Marituma	<i>CIL</i> , XII, 3661 add. = <i>HGL</i> , XV, 984	période IIIA, début du II ^e siècle	Nîmes (ville de Nîmes)
Maritimus	<i>CIL</i> , XII, 5928 = <i>HGL</i> , XV, 980	période IIIB, seconde moitié du II ^e siècle	Nîmes (ville de Nîmes)
Vossilia Vossilli f(ilia) Marituma	<i>CIL</i> , XII, 4206 = <i>HGL</i> , XV, 1895 = <i>Gallia</i> , 31, 1973, p. 491	période I ou II, fin I ^{er} ou début du I ^{er} s. ap. J.-C.	Nîmes (territoire occidental de la cité, à Cournonsec)
C(aius) Octavius Maritumus	<i>CIL</i> , XII, 2996 = <i>HGL</i> , XV, 1473	période IIIA, début du II ^e siècle	Nîmes (à Cabrières, territoire oriental de la cité)
Secundus Maritumi filius	<i>AE</i> , 1978, 462 = Christol 1992, p. 55-56, n° 13 ; à ajouter à Lörincz 2000, p. 58	période I	Nîmes (au même lieu)
Maritumus	<i>AE</i> , 1978, 470 ; il faut l'ajouter à Lörincz 2000, p. 58	période IIIA, fin du I ^{er} siècle ap. J.-C.	Nîmes (Sainte-Colombe sur la commune de Générac, territoire méridional de la cité)
Varia Crassi l(iberta) Maritima	<i>CIL</i> , XII, 5154 + 5211 + 5153 = <i>HGL</i> , XV, 876 et add. p. 472	fin I ^{er} s. av. J.-C. – début du I ^{er} siècle ap. J.-C.	Narbonne
	Il faut restituer ce <i>cognomen</i> en corrigeant Dellong 2002, p. 493 (site 23 * et fig. 678) ; on ajoutera donc ce témoignage à Lörincz 2000, p. 58.	texte d'une inscription incomplète réutilisée dans un mur du domaine de Montfort	Narbonne (domaine de Montfort, à proximité de la ville)

étayée par des références précises, ne peut être vérifiée. Lörincz 2000, p. 58 enregistre 7 attestations (4 sous la forme *Maritimus/a* ; 3 sous la forme *Maritumus/a*). Le total est en réalité un peu supérieur à cette dernière comptabilité, mais en tenant compte de quelques additions nécessaires, ce qui fait parvenir au total de onze (fig. 17) en tenant compte qu'il faut ajouter l'inscription de Sainte-Colombe et une inscription de Narbonne (au domaine de Montfort).

La dénomination de l'épouse mérite d'être relevée : *Valeria Ricconis filia*. Elle est de forme pérégrine, associant un idionyme et un patronyme. Le nom individuel de la personne est un tiré d'un gentilice romain, mais c'est un usage bien attesté dans la province et en particulier dans la zone correspondant au territoire des Volques Arécomiques, où l'on a pu le signaler à plusieurs reprises (Christol 1999 ; Christol 2001). Quant au patronyme, *Ricco*, qui est isolé pour l'instant, il a été reconnu comme celtique (Billy 1993, p. 126), et dès la divulgation de l'inscription, on a établi le rapprochement avec le gentilice *Riccus* qui est attesté dans l'épigraphie de la cité de Vienne¹⁵. On peut se demander si les noms n'auraient pas la même racine (*Ric-* / *Rig-*). Les deux personnages cités en tête du texte étaient vraisemblablement mari et femme.

Venons-en maintenant au responsable du monument funéraire, qui n'est apparemment pas lié aux défunts par des relations familiales directes : *T(itus) Calvius Exoratus*. Pour ce qui est du gentilice, il suffit d'ajouter que le *praenomen* *T(itus)* l'associe étroitement à un sous-ensemble de ce groupe familial. Le *cognomen* *Exoratus*, comme *Maritumus*, est d'origine latine.

C'est ce qui éclaire sa présence importante à Narbonne, colonie de droit romain (5 attestations). En tout selon nos décomptes 13 attestations (5 à Narbonne, 1 chez les Tricastins, 2 à Apt, 4 à Nîmes). Avec l'inscription de Sainte-Colombe (qui ne pouvait pas être prise en compte dans la mesure où le texte avait été publié de façon incomplète) on parvient à 14 à présent, dont cinq à Nîmes (Lörincz 1999, 130-131). Dans cette cité les quatre attestations déjà disponibles sont plutôt de date haute, sans appartenir toutefois aux textes épigraphiques les plus anciens (ceux de la période I) : *ILGN*, 503 (inscription au datif, période II) ; *CIL*, XII, 3656 (inscription au datif, période II) ; *CIL*, XII, 4195 (inscription au datif, période II) ; *CIL*, XII, 4034 (mention de *DM*, mais le texte est transmis de façon corrompue, période IIIA). L'attestation supplémentaire qu'apporte l'inscription de Sainte-Colombe entre dans ce cadre chronologique. L'usage de ce *cognomen* apparaît donc dans la période de massification de la latinisation de l'anthroponymie (Julio-claudiens et Flaviens) (Christol-Deneux 2001), puis il s'interrompt. L'inscription de Sainte-Colombe se place parmi les ultimes témoignages chronologiques de l'usage d'un tel *cognomen* au sein de l'épigraphie de cette cité. C'est une constatation qui contribue à confirmer la datation du texte de la période IIIA (époque flavienne : invocation des dieux mânes, formulaire simple).

L'apport principal de la nouvelle inscription est de mettre en évidence ce groupe familial uni par le gentilice *Calvius/Calvia*. Même s'il on ne peut pas exclure absolument qu'il dériverait du nom individuel *Calvus* (un incontestable *cognomen* latin, faisant allusion à un trait physique : Kajanto 1965,

 **Figure 17 :**
Tableau des attestations du
gentilice *Maritimus*.



p. 235), on le considérera comme un authentique gentilice d'origine italienne. En effet, à l'inverse d'autres *cognomina* latins qui ont donné lieu à la dérivation de gentilices pour des provinciaux (*Masculus*, *Fronto*, *Paternus*, etc.), *Calvus* n'apparaît que rarement dans des dénominations de type pérégrin en Gaule méridionale¹⁶. On ne le trouve pas du tout dans l'épigraphie de la cité de Nîmes. Il est peu attesté aussi comme *cognomen* : un témoignage dans la cité de Béziers (*ILGN*, 570), mais l'inscription est incomplète et le nom à lire à partir des lettres CALVI [---] serait peut-être tiré de *Calvinus*/*Calvina*, plus autre attestation, mais du nom *Calvo*, dans le territoire d'Apt (*CIL*, XII, 1735 = *ILN* Apt, 63 = Gascou-Guyon 2005, p. 12-13, n° 4). En revanche *Calvius*/*Calvia* sont des gentilices bien attestés en Italie¹⁷. Outre Nîmes, deux autres attestations de ce gentilice se trouvent à Narbonne, une colonie de droit romain (*CIL*, XII, 4933 = *HGL*, XV, 770 ; *AE*, 1969-1970, 386). On considérera donc que l'inscription d'Espeyran, et celle de Sainte-Colombe, apportent des attestations supplémentaires de ce nom de famille d'origine italienne dans la cité de Nîmes, où le noyau familial qui est constitué paraît assez homogène et restreint, avec la prédominance des prénoms *Titus* et *Publius*. Il est à ajouter à d'autres exemples connus dans la même zone littorale de la cité de Nîmes qui se rapporteraient à des familles issues du monde italien (Christol, 2003).

La nouvelle inscription mise au jour à Espeyran, qui date de la période IIIA (invocation aux dieux mânes, formulaire simple) et l'ajout du texte provenant du site de Sainte-Colombe confirment l'enracinement de cette famille dans cette partie du territoire de la cité de Nîmes ; s'additionnent et se complètent la concentration dans le chef-lieu de cité et la bonne concentration dans un point du territoire pour établir un lien direct entre la ville principale et une zone où se trouvait alors une agglomération de second rang et de moindre importance. De plus, le recours à un autel funéraire décoré pour marquer l'emplacement de la sépulture révèle le bon niveau social dont cette famille disposait, soit d'elle-même, soit par alliance. Elle est aussi présente dans le chef-lieu de la cité, où les monuments funéraires la concernant confirment de la même manière sa bonne position sociale et viennent signaler quelques-uns des réseaux qu'elle avait noués, sans toutefois que les textes gravés indiquent explicitement l'appartenance au monde des notables. Dans le nouveau texte d'Espeyran, l'ignorance du nom de famille de l'époux, ne permet pas toutefois d'approfondir l'étude des alliances. On retrouve de façon évidente les liens entre le centre de la cité et une partie du territoire, mais il est malaisé de déterminer selon quelles modalités. Si pour de nombreuses familles indigènes qui s'installèrent à la ville et auprès d'elle pour asseoir leur position ou la conforter, le phénomène d'attraction du centre à l'égard des périphéries peut

être clairement envisagé, dans le cas présent, puisqu'il s'agit d'une famille venue d'ailleurs, dans la mesure où l'origine italienne semble vraisemblable, l'analyse ne peut être menée de la même manière et la simple répartition spatiale des attestations, telle qu'elle est livrée par la documentation, n'est pas suffisante.

Plus généralement, la mise au jour de tous les nouveaux fragments épigraphiques, qui s'ajoutent à l'inscription commentée en détail, confirme l'importance de la nécropole où ces monuments furent prélevés. Elle atteste le maintien de la pleine activité du site au moins jusqu'au cœur du II^e s. ap. J.-C., alors que d'autres données, comme on l'a vu, permettent d'aller plus avant dans le temps, jusqu'au IV^e siècle.



MICHEL CHRISTOL
PROFESSEUR ÉMÉRITE UNIVERSITÉ PARIS I (PANTHÉON-SORBONNE)
ANHIMA, 2 RUE VIVIENNE, 75002 PARIS

ÉMILIE COMPAN
ASSOCIÉE
UMR 5140 — ARCHÉOLOGIE DES SOCIÉTÉS MÉDITERRANÉENNES
390 AVENUE DE PÉROLS, 34970 LATTES

RÉJANE ROURE
MAÎTRE DE CONFÉRENCES
UMR 5140 — ARCHÉOLOGIE DES SOCIÉTÉS MÉDITERRANÉENNES
390 AVENUE DE PÉROLS, 34970 LATTES

MAXIME SCRINZI,
DOCTORANT
UMR 5140 — ARCHÉOLOGIE DES SOCIÉTÉS MÉDITERRANÉENNES
390 AVENUE DE PÉROLS, 34970 LATTES

CHRISTOPHE VASCHALDE
DOCTORANT LAAM, AIX-EN-PROVENCE



■ Notes de commentaire

1. Ces stèles se trouvent actuellement dans le parc du château d'Espeyran, Archives de France.
2. Le chapiteau est conservé au château d'Espeyran, Archives de France.
3. Lors du legs du château d'Espeyran aux Archives de France par la famille Sabatier d'Espeyran, la parcelle contenant la plus grande concentration de vestiges avait été intégrée à la donation grâce au zèle de Guy Barraol alors directeur des Antiquités Historiques de la région.
4. Prospections électriques et magnétiques effectuées par le société Terra Nova – Geocarta (Compan, Roure 2008).
5. Les fragments architecturaux feront l'objet d'une étude ultérieure (la fouille du second four à chaux pouvant éventuellement livrer de nouveaux éléments).
6. Fourcroy de Ramecourt Ch.-R., *Art du chauffournier. Descriptions des arts et métiers faites et approuvées par MM. de l'Académie des sciences*, Paris, Desaint et Saillant, 1766, p. 8, fig. 7.
7. Renseignements fournis par G. Barraol
8. Analyse effectuée par St. Büttner, Centre d'études médiévales d'Auxerre-UMR 5594.
9. C.D.R.C. Lyon-UMR 5138 (Ly-15238).
10. Analyse effectuée par Ph. Lanos et Ph. Dufresne, I.R.A.M.A.T. Rennes – UMR 5060.
11. Période I : seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. et époque augustéenne ; période II : Julio-Claudiens ; période III, subdivisée en A et B : époque flavienne et premières décennies du II^e siècle ; période IV subdivisée en A et B : seconde moitié du II^e siècle et III^e siècle. Christol et Deneux 2001, p. 41-42
12. Dans Christol 2009 : un exemple, provenant de Brignon (au Musée d'Uzès), connu récemment.
13. On s'aidera, en apportant compléments et corrections, de l'inventaire de Lörincz 1999, p. 27. On ajoute un témoignage qui, à partir des constats de répartition, atteste l'origine nîmoise d'un légionnaire enterré sur les bords du Rhin : *CIL*, XIII, 8054 (Bonn) ; Pflaum 1978, p. 270-271.
14. Ce qui explique que l'information relative à la commune de Gènerac a été répartie entre *CAG* 30/2, p. 389, commune 128 (pour *HGL*, XV, 1417) et *CAG* 30/3, p. 626-627 (avec fig. 754), commune 258 (pour le document qui nous concerne).
15. G. Barraol, *Gallia*, 1978, p. 457-458, est surtout attentif au sarcophage inséré dans la construction de la chapelle rurale. C'est le commentateur de *AE*, 1978, 470, qui effectue ces rapprochements. *CIL*, XII, 2583 add. = *ILN Vienne*, 812 ; *CIL*, XII, 2815 = *ILN Vienne*, 851 ; *ILGN*, 368 = *ILN Vienne*, 368.
16. On notera *ILGN* 144 : *Severa Calvi f(filia)* dans une inscription mise au jour à Eyragues (Bouches-du-Rhône), petite agglomération qui se trouve juste au nord de Glanum, et qui donc révèle vraisemblablement une population qui vivait au sein de cette colonie latine. L'inscription aurait été déposée au Musée d'Avignon (d'après Espérandieu, information reprise dans Gateau-Gazenbeek 1999, p. 160 (commune 036, 6*) ; mais elle ne figure pas dans Gascou-Guyon 2005.
17. On doit ajouter aux occurrences relevées par B. Lörincz celles qui proviennent du *CIL*, IX (15 attestations), du *CIL*, X (16 attestations), du *CIL*, XI (2 attestations), et du *CIL*, XIV (2 attestations).



■ Références bibliographiques

Abréviations

AE: *L'Année épigraphique*, Paris, à partir de 1888.

CIL: Corpus Inscriptionum latinarum consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae, XII, Inscriptiones Galliae Narbonensis latinae, éd. O. Hirschfeld, Berlin, 1888.

HGL: Histoire générale de Languedoc avec des notes et les pièces justificatives, par Dom Cl. Devic et Dom J. Vaissette, XV, Le recueil des inscriptions antiques de la province, Toulouse, 1892.

ILGN: E. Espérandieu, Inscriptions latines de Gaule Narbonnaise, Paris, 1932.

ILN: Inscriptions latines de Narbonnaise.

Adam, Varène 1985: ADAM (J.-P.), VARENE (P.) – Fours à chaux artisanaux dans le bassin méditerranéen. Histoire des techniques et sources documentaires, méthodes d'approche et expérimentation en région méditerranéenne, *Cahier n° 7, actes du colloque du G.I.S., Aix-en-provence, 21-23 octobre 1982*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1985, 87-100.

Ardisson, Excoffon 2005: ARDISSON (S.), EXCOFFON (P.) – Nice, Cimiez. Zone 02, fouille du secteur 3, le four à chaux. *Bilan scientifique régional P.A.C.A. 2005*. S.R.A., 88-89.

Barberan et al. 2006: BARBERAN (S.), PIQUÈS (G.), RAUX (S.), SANCHEZ (C.) – Un dispositif de cuisson original en Languedoc dans l'Antiquité: les fours à pain à cloche mobile en céramique, *In*: RIVET (L.) dir. – *SFECAG, Actes du Congrès de Pézenas: 25-28 mai 2006*, Marseille, 2006, 257-271.

Barruol, Py 1978: BARRUOL (G.) et PY (M.) – Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 11, 1978, 19-100.

Bats 1988: BATS (M.) – Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v.350-v.50 av. J.-C.), modèles culturels et catégories céramiques, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, supplément 18, Paris, 1988.

Bats 1992: BATS (M.) – *Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois*, dans *Marseille grecque et la Gaule*, Lattes/Aix-en-Provence, 1992, 263-278 (*Études massaliètes* 3).

Benoit 1977: BENOIT (F.) – *Cimiez, la ville antique (monuments, histoire)*, Paris, éd. E. de Boccard, 1977, 164 p., XXXII pl.

Billy 1993: BILLY (P.H.) – *Thesaurus Linguae Gallicae*, Hildesheim – Zurich – New York, 1993.

Boudartchouk et al. 2003: BOUDARTCHOUK (J.-L.), BACH (S.), GRIMBERT (L.), RODÉ-BELARBI (I.), VEYSSIERE (F.) – La

villa rustique de Larajadé (Auch, Gers), un petit établissement rural aux portes d'*Augusta Auscorum*: l'approche archéologique. *Aquitania* XIX, 2003, 181-220.

Cazes et al. 1997: CAZES (Q.), ARRAMOND (J.-C.), BACH (S.), BOUDARTCHOUK (J.-L.), CABAU (P.), GRIMBERT (L.) – Les fouilles du musée Saint-Raymond à Toulouse 1994-1996). *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France* LVII, 1997, 35-53.

Christol 1992: CHRISTOL (M.) – Inscriptions antiques de la cité de Nîmes (Cahiers des Musées et Monuments de Nîmes, 11), Nîmes, 1992.

Christol 1999: CHRISTOL (M.) – La dénomination des personnes dans les inscriptions de la nécropole de Lattes, *Archéologie en Languedoc*, 23, 1999, 137-148.

Christol 2001: CHRISTOL (M.) – Onomastique et société dans la cité de Nîmes du milieu du I^{er} s. av. J.-C. à la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C.: analyse d'un échantillon, *In*: DONDIN-PAYRE (M.) et RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) éd. – *Noms, identités culturelles et romanisation sous le haut Empire*, Bruxelles, 2001, 17-38.

Christol 2003: CHRISTOL (M.) – Epigraphie, population et société à Nîmes à l'époque impériale. A propos de deux inscriptions du Cailar (Canton de Vauvert, Gard), *In*: BATS (M.), DEDET (B.), GARMY (P.), JANIN (Th.), RAYNAUD (C.), SCHWALLER (M.) éd. – *Peuples et territoires en Gaule méditerranéenne. Hommage à Guy Barruol*, Montpellier, 2003, 463-474.

Christol 2009: CHRISTOL (M.) – Un autel funéraire d'époque romaine provenant de Brignon, *Uzès Musée vivant*, 39, mars 2009, 7-14.

Christol et Deneux 2001: CHRISTOL (M.) et DENEUX (C.) – La latinisation de l'anthroponymie dans la cité de Nîmes à l'époque impériale (début de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. – III^e siècle ap. J.-C.), *In*: DONDIN-PAYRE (M.) et RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) éd. – *Noms, identités culturelles et romanisation sous le haut Empire*, Bruxelles, 2001, 39-54.

Compan, Roure 2008: COMPAN (E.), ROURE (R.) – *Prospections géophysiques et sondages archéologiques 2007-2008. Espeyran, Saint-Gilles-du-Gard*. Rapport d'opération, 2008, SRA Languedoc-Roussillon, 43 p.

Dellong 2002: DELLONG (E.) et al. – *Narbonne*, 11/1, Carte archéologique de la Gaule, Paris, 2002.

Demierre 2002: DEMIERRE (B.) – Les fours à chaux en Grèce. *Journal of Roman Archaeology* 15, 2002, 282-296.

Gascou-Guyon, 2005: GASCOU (J.) et (J.) GUYON, *La collection d'inscriptions gallo-grecques et latines du Musée Calvet* (ouvrage publié sous la direction de O. Cavalier), Paris, 2005.

Gras et al. 2004: GRAS (M.), TREZINY (H.),

BROISE (H.) – *Mégara Hyblaea 5. La ville archaïque*, Rome, Ecole française de Rome, 2004, 649 p.

Kajanto 1965: KAJANTO (I.) – *The latin cognomina*, Helsinki, 1965.

Lautier, Rothé 2010: LAUTIER (L.), ROTHE (M.-P.) – *Carte archéologique de la Gaule* 06. Alpes-Maritimes, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2010, 832 p.

Lejeune 1985: LEJEUNE (M.) – *Recueil des inscriptions gauloises*, I. Textes gallo-grecs, Paris, 1985 (*Gallia*, supplément 45).

Lörincz 1999: LÖRINCZ (B.) – *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, II (OPEL II), Vienne, 1999.

Lörincz 2000: LÖRINCZ (B.) – *Onomasticon provinciarum Europae Latinarum*, II (OPEL III), Vienne, 2000.

Mangin et al. 1988: MANGIN (M.), BRUAND (A.), HEDLEY (I.) – Un four à chaux du haut Moyen Âge à Goux-lès-Dole (Jura). *Archéologie médiévale* XVIII, 1988, 273-284.

Mazauric 1909: MAZURIC (F.) – Les musées archéologiques de Nîmes. Recherches et acquisitions, *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1909, 209-212.

Pentazos et al. 1987: PENTAZOS (E.), DEROCHE (V.), QUEYREL (Fr.) – Delphes. *Bulletin de correspondance hellénique* 111-2, 1987, 609-616.

Pflaum 1978: PFLAUM H.-G., *Les fastes de la province de Narbonnaise*, Paris, 1978.

Py 1990: PY (M.) – Espeyran, *In*: *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*, Edisud, 1990, 191-193.

Py 2007: PY (M.) – L'hypothèse Espeyran/Rhodanousia, *In*: D'Espeyran à Saint-Gilles, de l'Antiquité au Moyen Âge, Nîmes, Conseil Général du Gard, 2007, 25-31 (*Archéologies gardoises* 4).

Raynaud 2002: RAYNAUD (C.) – Espeyran-L'Argentière, *In*: FICHES (J.-L.) dir. – *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc Roussillon*, Projet collectif de recherches (1993 – 1999), Lattes, 2002, 582-585 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 14).

Reynaud 2002: REYNAUD (P.) – Vestiges de fours des Fédons à Lambesc (Bouches-du-Rhône). *Archéologie du T.G.V. Méditerranée. Fiches de Synthèse*, tome 3, *Antiquité, Moyen Âge, époque moderne*, fiche n° 93, Lattes, 2002, 851-855.

Révoil 1865-1866: REVOIL (H.) – Fouilles dans la crypte de l'église de Saint-Gilles. Découverte du tombeau de saint Gilles, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1865-1866, 168-172.

Roure 2010: ROURE (R.) – Grecs et non-Grecs en Languedoc oriental: Espeyran, Le Cailar et la question de Rhodanousia. *In*: TREZINY (H.)

■ *Références bibliographiques*

dir. – *Greco et non Greco de la Catalogne à la mer Noire*, Aix-en-Provence, 2010 (Bibliothèque d'Archéologie méditerranéenne et Africaine du Centre Camille Jullian, 3)

Roure, Compan 2007 : ROURE (R.) et COMPAN (E.) – Le comptoir d'Espeyran à l'âge du Fer, *In : D'Espeyran à Saint-Gilles, de l'Antiquité au Moyen Âge*, Nîmes, Conseil Général du Gard, 2007, 33-43 (Archéologies gardoises 4)

Sauron 1983 : SAURON (G.) – Les cippes funéraires gallo-romains à décor de rinceaux de Nîmes et de sa région, *Gallia*, 41, 1983, 59-110.

Vallet et al. 1976 : VALLET (G.), VILLARD (F.), AUBERSON (P.). – *Mégara Hyblaea* 1. Le quartier de l'agora archaïque, Rome, Ecole française de Rome, 1976, 2 vol., 440 p.

Vallet et al. 1983 : VALLET (G.), VILLARD (F.), AUBERSON (P.). – *Mégara Hyblaea* 3. Guide des fouilles, Rome, Ecole française de Rome, 1983, 187 p.

Vaschalde en cours : VASCHALDE (Chr.). – Châfournerie, charbonnage, artisanats du feu et ressources naturelles en basse Provence médiévale. Approches croisées archéologiques, historiques et ethnoarchéologiques, thèse de doctorat en cours préparée à l'Université d'Aix-Marseille sous la direction de DURAND (A.) et THIRIOT (J.).

Vaschalde et al. à paraître : VASCHALDE (Chr.), DURAND (A.), FIGUEIRAL (I.), GADAY (R.), THIRIOT (J.). – Charcoal analysis of lime kiln remains in Southern France : an original process of medieval and modern traditional lime burning. *Charcoal and microcharcoal. Continental and marine records. 4th International Meeting of Anthracology, Brussels, 8-13 september 2008* (DAMBLON (Fr.), COURT-PICON (M.) dir.), *British Archaeological Reports International Series*, à paraître.



